



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

## Sommaire

### Introduction..... 4

Comment lire ce rapport ? .....5

Quelle est la finalité de ce rapport ? .....5

### Éléments de contexte ..... 6

Les objectifs mondiaux du développement durable..... 6

La démarche de développement durable dans la collectivité ..... 8

Quelques chiffres clés.....10

### Faits marquants 2020..... 13

Accompagner la transition énergétique.....14

Aménager durablement le territoire .....16

Habiter durablement.....18

Développer les mobilités alternatives..... 22

Soutenir une économie de transition .....26

Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous .....28

Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation .....30

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques..... 34

Respecter la place de la nature.....36

Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale.....38

Une collectivité exemplaire ..... 42

2021 débute avec des ambitions, des objectifs et des responsabilités plus fortes que jamais pour notre collectivité et les élus que nous sommes.

Nous faisons face à des transformations majeures : environnementales, sociales, économiques, numériques. Transformations, voire révolutions, qui nous amènent à encore plus de solidarité, d'innovation et d'agilité dans nos politiques publiques.

À cela s'ajoute une crise sanitaire sans précédent, durant laquelle collectivement, élus, services publics, se sont mobilisés pour assurer la continuité de nos interventions, préserver la cohésion et ne pas abandonner l'essentiel, être au service de l'Humain.

Nous ne devons pas être simplement porteurs d'espoir mais créateurs d'avenir, pour tous et encore plus pour les générations futures.



2020, Annus Horribilis, certes, mais année d'actions, et notamment dans le cadre de notre politique de Développement Durable qui fait l'objet de ce rapport annuel. Habiter, aménager, développer les mobilités douces, tendre vers une alimentation saine et durable, limiter les déchets, voilà quelques grandes thématiques illustrées dans ce document. Développement de projets nombreux donc, mais aussi positionnement fort du Sicoval en termes de partenariats avec en particulier la signature avec l'État et l'Ademe d'un Contrat de Transition Écologique pour notre territoire (le premier de Haute-Garonne), nous mettent dans les meilleures dispositions pour être là-aussi les précurseurs du Contrat de Relance et de Transition Écologique afin de préparer au mieux l'avenir.

« Résilience » est bien plus qu'un mot et un concept sur notre territoire. Nous allons continuer à travailler sans relâche à réconcilier nos différents écosystèmes, et à mettre en œuvre des solutions durables. Nous participerons alors pleinement à la reconstruction de notre société après la pandémie.

Aujourd'hui rempart face aux crises, faisons que demain nous soyons les facilitateurs d'une vie meilleure, d'un espoir retrouvé, et d'un futur durable.

**Jacques Oberti**  
Président du Sicoval



# Introduction

L'actualité climatique est marquée par la parution de **plusieurs rapports** d'importance. Ceux du Groupement intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC), **ont mis en évidence l'accélération du réchauffement global et la nécessité d'augmenter** significativement l'ambition de l'Accord de Paris. Pour cela, des transformations radicales et immédiates doivent s'opérer.

Pour un changement de 2 degrés à l'échelle globale, l'Occitanie subirait un réchauffement plus important qui impliquerait des événements climatiques exceptionnels de plus en plus fréquents (sécheresse, canicule, tempête, inondation, grand froid).

Ces nombreux rapports invitent plus que jamais à **agir face à l'urgence** : urgence de **contenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°C** par rapport à l'ère préindustrielle, urgence de **s'adapter aux changements** déjà à l'œuvre. C'est l'affaire de tous.

Les résultats des dernières élections municipales, ainsi que de nombreuses initiatives locales, témoignent de **l'intérêt croissant** et de **l'engagement fort des citoyens, de la société civile et des collectivités**.

Parmi celles-ci, la **Communauté d'Agglomération du Sicoval occupe une place déterminante**. À travers la gestion de son patrimoine (bâtiments, flotte de véhicules...), l'exercice de ses compétences (transports déléguée à Tisséo, déchets, énergie, eau,...) et les effets indirects de ses orientations sur les pratiques quotidiennes des habitants et des acteurs du territoire (déplacements, logement, alimentation...), elle s'est donné comme **ambition de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre du territoire à 2050** (par rapport 2013).

Le présent rapport se veut le **reflet de son action en 2020 dans la lutte contre le changement climatique** et, plus largement, en faveur d'un **développement plus durable et solidaire du territoire**.



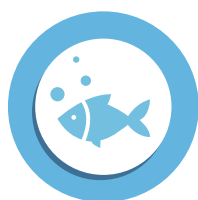
## Comment lire ce rapport ?

Pour chaque thématique sont présentés les principaux éléments de contexte et d'objectifs portés par le Sicoval, des chiffres clés et certaines réalisations concrètes mises en œuvre en 2020.

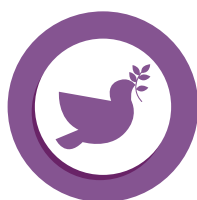
**Chaque action présentée concourt à une ou plusieurs des cinq finalités du développement durable, renseignées grâce aux pictogrammes suivants :**



**LUTTER**  
contre le  
changement  
climatique



**PRÉSERVER**  
la biodiversité,  
les milieux et les  
ressources



**ASSURER**  
la cohésion  
sociale et la  
solidarité entre  
les territoires et  
les générations



**CONTRIBUER**  
à l'épanouissement  
des êtres humains



**ENGAGER**  
des dynamiques de  
développement  
suivant des modes  
de production et de  
consommation responsables

La façon dont ces actions sont conduites participe aussi de la construction d'un territoire plus durable et solidaire. Ainsi, **la concertation avec les acteurs** (élus, partenaires, entreprises, associations, citoyens, etc.), lorsqu'elle a eu lieu, **est signalée par la présence de pictogrammes** précisant le niveau de participation mis en place :



**INFORMATION**  
le public/les acteurs locaux  
sont informés



**CONSULTATION**  
l'avis du public/des acteurs  
locaux est recueilli



**CONCERTATION**  
le public/les acteurs locaux  
échangent autour d'un enjeu  
et confrontent leurs idées



**CO-CONSTRUCTION**  
Le public/les acteurs locaux  
participent à l'action, de sa  
définition à sa mise en place  
et à son évaluation

Enfin, des éléments budgétaires figurent dans ce rapport aux fins d'être portés à la connaissance des élus de la Communauté d'Agglomération, conformément aux dispositions réglementaires.

## Quelle est la finalité de ce rapport ?

**La loi du 12 juillet 2010** portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, **rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel** sur la situation en matière de **développement durable** pour toutes les collectivités locales et **intercommunalités de plus de 50 000 habitants**.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élus préalablement au débat sur les **orientations budgétaires**. Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens mobilisés/à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

**Il illustre**, à travers quelques actions significatives, **l'engagement de la collectivité en matière de développement durable**. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le **fruit d'un travail collectif et participatif**.

# Éléments de contexte

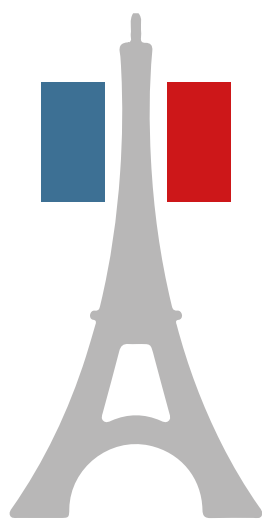
## Les objectifs mondiaux du développement durable



Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils constituent **un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité**, nécessitant la mise en œuvre de **partenariats multi-acteurs**. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en **éradiquant la pauvreté** et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

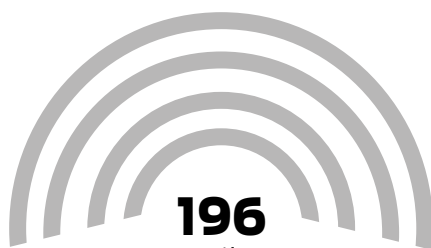
Universels, inclusifs et interconnectés, ces objectifs appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun universel. Les ODD constituent un **cadre de référence** pour agir, un **outil de sensibilisation**, une **source d'opportunités économiques** et un **levier de collaboration** multi-acteurs.

Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus. Il est essentiel d'en prendre connaissance en vue d'identifier les ODD les plus pertinents pour notre collectivité.



Du 30 novembre  
au 11 décembre 2015

## Les enjeux de la COP 21



**196**  
parties  
(195 pays + UE)

**Convention Cadre des Nations Unies  
sur le Changement Climatique  
(CCNUCC)**



Un accord  
juridiquement  
contraignant



Une réduction  
des émissions de  
CO2



Un réchauffement  
global limité à  
2°C

### Les enjeux pour l'Europe :



La Loi climat européenne présentée en mars 2020 a pour ambition de réduire de 55 % les émissions de GES à 2030 (au lieu de -40 % précédemment) et devrait faire de l'Europe le « premier continent neutre en carbone » d'ici à 2050.

### Les enjeux pour la Région :

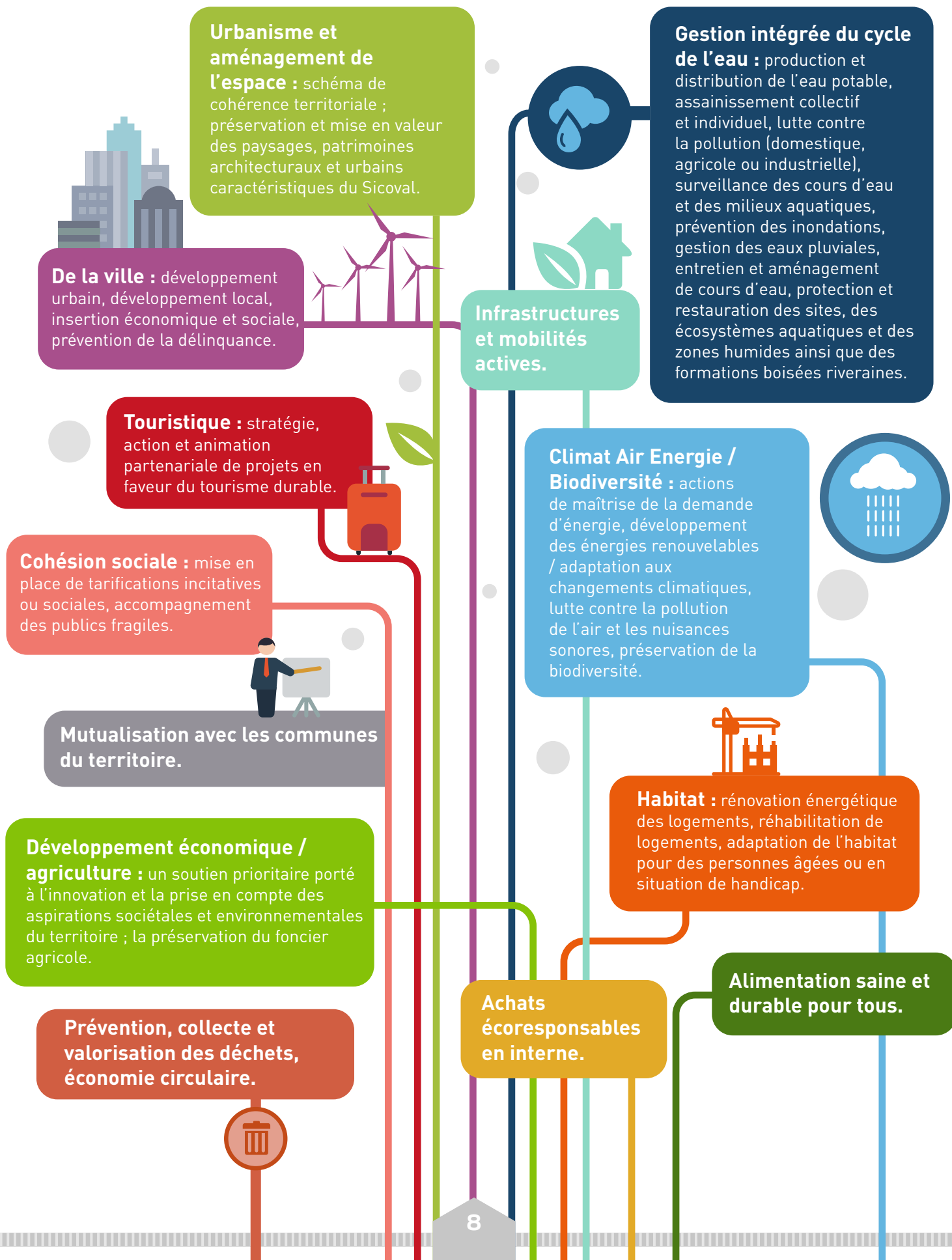


### Les enjeux pour le Sicoval :

|                                                                                                                                     | Objectifs Sicoval à 2030                                                                                            | Objectifs Sicoval à 2050                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Emissions de GES</b>                                                                                                             | <b>-19 %</b><br>Réduction de 19 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 2013                          | <b>- 60 %</b><br>Réduction de 60 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 2013                                     |
| <b>Maîtrise de la consommation d'énergie finale</b>                                                                                 | <b>-12 %</b><br>Réduction de 12 % de consommation énergétique par rapport à 2013                                    | <b>- 50 %</b><br>Réduction de 50 % de consommation énergétique par rapport à 2013                                               |
| <b>Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage</b> | <b>+70 %</b><br>Presque doubler la part de production d'énergies renouvelables sur le territoire par rapport à 2013 | <b>+ 200 % d'ENR</b><br>Triplement de la part locale des énergies renouvelables consommées sur le territoire par rapport à 2013 |

# La démarche de développement durable dans la collectivité

La Communauté d'Agglomération contribue au développement durable à travers ses politiques...



## ...et son Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2024.

Le Plan Climat Air Energie Territorial 2019 - 2024 s'inscrit dans la continuité du 1<sup>er</sup>, adopté en 2012.

Il reconduit la stratégie territoriale visant à lutter contre le réchauffement climatique, développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergies. Il intègre cependant une nouvelle dimension : la prévention et la réduction des polluants atmosphériques.

À travers ce document, le territoire réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique. En effet, ce PCAET réaffirme des **objectifs particulièrement ambitieux d'ici 2050** puisqu'il vise une **réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre et de 50 % de la consommation énergétique** du territoire (par rapport à 2013) ainsi qu'une **multiplication par 3** (par rapport à 2012) **du recours aux énergies renouvelables** dans les consommations énergétiques du territoire.

Des objectifs qui s'inscrivent dans ceux portés par la Région Occitanie qui ambitionne de devenir la 1<sup>re</sup> Région à énergie positive d'Europe.

## Le PCAET du Sicoval se décline en 5 axes et 17 objectifs stratégiques.

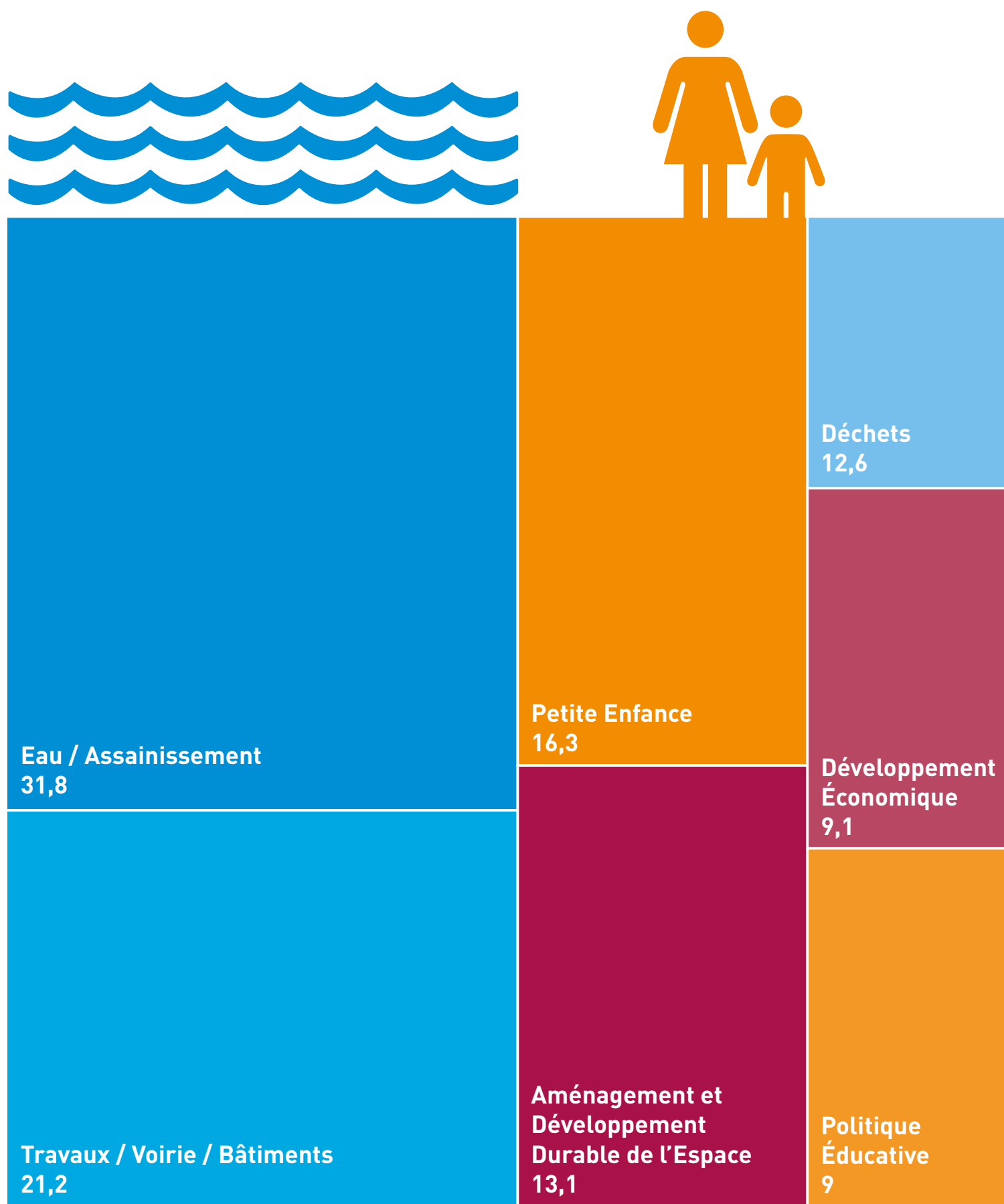
54 actions en découlent dont certaines ont déjà démarré.

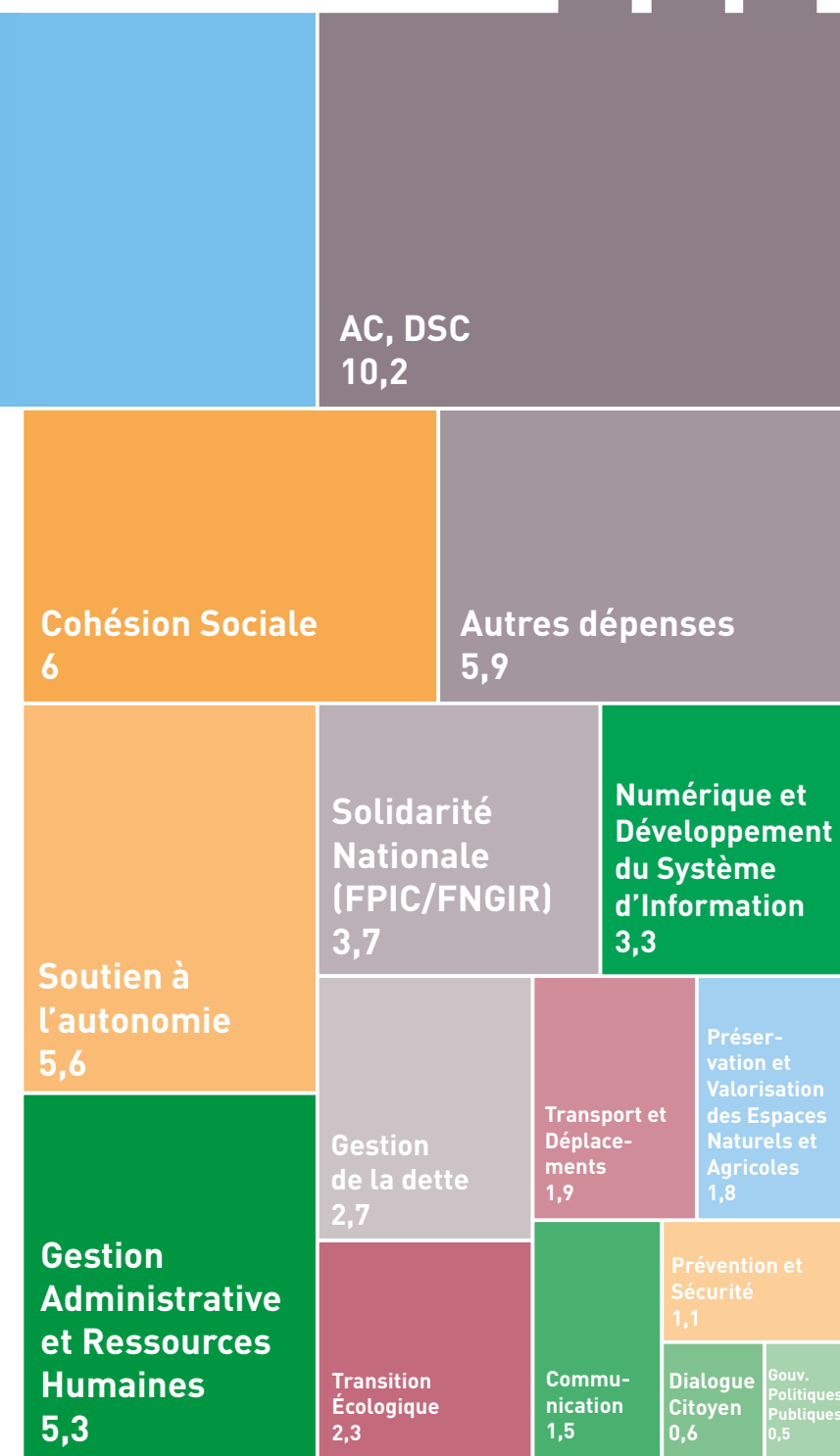


Fin 2020, le niveau d'avancement du plan d'actions du PCAET atteignait 58 %.

# Quelques chiffres clés

Total dépenses 2019 par politiques publiques  
(En M€, au Réel, fonctionnement et investissement cumulés)





## Développement territorial

- Aménagement et Développement Durable de l'espace
- Développement Économique
- Transition Écologique
- Transports et Déplacements

## Service aux habitants, aux communes et cadre de vie

- Eau / Assainissement
- Travaux / Voirie / Bâtiments
- Déchets
- Préservation et Valorisation des Espaces Naturels et Agricoles

## Solidarité, cohésion et action sociales

- Petite Enfance
- Politiques éducatives
- Cohésion Sociale
- Soutien à l'Autonomie
- Prévention et Sécurité

## Gouvernance et développement durable

- Gestion Administrative et Ressources Humaines
- Numérique et Développement du Système d'Information
- Communication
- Dialogue Citoyen
- Gouvernance des Politiques Publiques

## Finances

- Attributions de compensation (AC), Dotations de solidarité aux communes (DSC)
- Autres dépenses
- Solidarité Nationale (FPIC/FNGIR)
- Gestion de la dette



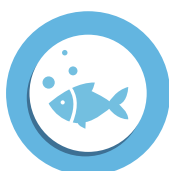
# FAITS MARQUANTS 2020



Chaque action présentée concourt à une ou plusieurs des cinq finalités du développement durable, renseignées grâce aux pictogrammes suivants :



**LUTTER**  
contre le  
changement  
climatique



**PRÉSERVER**  
la biodiversité,  
les milieux et les  
ressources



**ASSURER**  
la cohésion  
sociale et la  
solidarité entre  
les territoires et  
les générations



**CONTRIBUER**  
à l'épanouissement  
des êtres humains



**ENGAGER**  
des dynamiques de  
développement  
suivant des modes  
de production et de  
consommation responsables

Le niveau de participation citoyenne lorsqu'elle a lieu est signalé par la présence des pictogrammes suivants :



**INFORMATION**  
le public/les acteurs locaux  
sont informés



**CONSULTATION**  
l'avis du public/des acteurs  
locaux est recueilli



**CONCERTATION**  
le public/les acteurs locaux  
échangent autour d'un enjeu  
et confrontent leurs idées



**CO-CONSTRUCTION**  
Le public/les acteurs locaux  
participent à l'action, de sa  
définition à sa mise en place  
et à son évaluation



# Accompagner la transition énergétique

## Contexte et objectifs

Le Sicoval s'engage dans la **réduction de la consommation d'énergie** (sobriété et performance), **l'augmentation de la production d'énergie renouvelable** (EnR) et **l'innovation énergétique**. L'habitat et le tertiaire en sont les cibles prioritaires.

Le Sicoval répond aux enjeux de massification des rénovations énergétiques performantes, d'appui au déploiement des énergies renouvelables (bois énergie, solaire (photovoltaïque et thermique), aérothermie et géothermie « basse énergie »), d'accompagnement de la gestion intelligente des réseaux énergétiques et de développement des réseaux de calories (chaud et froid) à base d'énergies renouvelables sur le territoire.

## Projets 2020

### 1// Des projets solaires citoyens sur les toitures des bâtiments intercommunaux et communaux.



En 2016, dans le cadre du premier PCET, le Sicoval a accompagné l'émergence d'un projet citoyen de développement des énergies renouvelables ICEA (Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative) jusqu'à la constitution d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), qui compte aujourd'hui plus de 329 sociétaires dont 4 communes du territoire et le Sicoval. **Trois nouveaux toits ont été équipés en 2020.** Aujourd'hui, treize installations photovoltaïques ont été implantées sur des toitures proposées par les communes et le Sicoval. La recherche de nouveaux toits se poursuit.

 Plus d'infos [www.icea-enr.fr](http://www.icea-enr.fr)

### Chiffres Clés

**13** toitures publiques équipées

**192** kWc installés

**1100** m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques

**329** sociétaires

**350 000** € d'investissement

**160 000** € collecte citoyenne

### 2// Développement de la mobilité Gaz Naturel pour Véhicules (GNV).



Afin de lancer la dynamique, le Sicoval a signé en 2020 un **accord de partenariat** avec la société **Seven**, lauréate de l'appel à projet GNV de l'Ademe pour **l'installation de deux stations d'avitaillement territoriales GNV**. En effet, la communauté d'agglomération, possède un potentiel d'attraction important à la sortie de l'agglomération toulousaine grâce à un accès direct sur l'A61 non encore équipée. La **première station GNV** devrait voir le jour **en 2021 sur un terrain du Sicoval à proximité de l'échangeur de Montgiscard** (Zone Laval Priout à Ayguesvives).



### 3// Boucle d'eau tempérée sur la zone d'activités Enova Labège-Toulouse : une technologie innovante et durable.



Le projet prévoit la réalisation d'une **boucle d'eau tempérée géothermique** permettant aux futurs bâtiments de disposer d'une **énergie renouvelable et compétitive**.

Ce système permettra de **répondre aux besoins en chaleur et en froid du village numérique**, soit environ **90 000 m² de surface de plancher**.

Pour une telle dimension, un **champ de forage** de près de **350 sondes à 150 m de profondeur**, reliées entre elles et connectées à des pompes à chaleur desservant chaque bâtiment, sera nécessaire. Un complément de chauffage au gaz est prévu en cas de nécessité.

Suite à une étude de faisabilité menée en 2020, le Sicoval planche sur la possibilité de créer un opérateur de production et gestion d'énergies renouvelables, en lien avec la boucle d'eau tempérée.

### 4// Patrimoine bâti du Sicoval : des travaux pour améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique.



Suite à la réalisation d'audits énergétiques, le Sicoval poursuit le programme de rénovation énergétique de ses bâtiments. Celui-ci s'intègre dans le Schéma Directeur d'Economies d'Energie de son patrimoine (approuvé en octobre 2018).

Les travaux de rénovation énergétique de **la crèche « Les petits mousses » à Ramonville-Saint-Agne** en 2019-2020 ont permis d'améliorer ses performances énergétiques. Ainsi, l'installation d'une pompe à chaleur sur forage géothermique vertical, l'isolation du bâtiment par l'extérieur, le remplacement des menuiseries et des luminaires existants ont **permis une réduction de 65 % des consommations d'énergie et de 70 % des émissions de GES**. Grâce à ces travaux, la crèche est aujourd'hui classée énergétique C.



### 5// Photovoltaïque en autoconsommation : installation de trois nouvelles centrales.



Suite à son étude sur les potentiels de développement des énergies renouvelables et de récupération, **le Sicoval** dont l'ambition est de tripler la production d'énergie renouvelable sur son territoire à horizon 2050 (passer de 5,8 % en 2012 d'énergies renouvelables sur l'ensemble des consommations d'énergie du territoire à 17 %) **expérimente le photovoltaïque en autoconsommation**.

Ainsi, **trois centrales photovoltaïques ont été installées en 2019 et 2020**.

Une centrale au sol pour alimenter la **station d'épuration de Labège** (1028 m², 185 kWc, production : 245 MWh/an, taux de couverture : 24 %).

Deux centrales sur les toits de **l'unité de stockage du compost de la station d'épuration Axe Sud à Ayguesvives** (651 m², 131 kWc, production : 174 MWh/an, taux de couverture : 15 %) et du **centre des congrès Diagora à Labège** (374 m², 67 kWc, production : 77 MWh/an, taux de couverture : 12 %).



## Et aussi :

#### > Citergie.

Notre niveau de labellisation est significatif malgré un contexte difficile couplant année électorale et crise sanitaire. **Le niveau de réalisation du programme d'action** est élevé puisqu'il atteint **58 % au bout de deux ans de mise en œuvre**. Ce résultat encourageant démontre que le Sicoval intègre dans ce programme des actions matures permettant un déploiement et des résultats rapides.

#### > Nouveaux dispositifs de financement via les Certificats d'économie d'Énergie (CEE).

**Avec le programme ACTEE porté par Soleval** – notre agence locale de l'énergie – pour financer des études, de l'accompagnement et des subventions à la rénovation du parc bâti des collectivités. Avec le financement du **Service Public Intégré de Rénovation Énergétique (SPIRE)**.

#### > Conversion de la flotte de véhicules du Sicoval.

En 2020, la communauté d'agglomération a fait **l'acquisition d'une flotte de 9 véhicules légers et utilitaires GNV / Essence** (172 000 €TTC).

# Aménager durablement le territoire

## Contexte et objectifs

Il s'agit d'**atténuer le changement climatique en diminuant de 60 % à l'horizon 2050 les émissions de GES** par rapport à 2013 et **en augmentant la séquestration carbone** avec des actions sur les transports et déplacements, sur l'urbanisme et les bâtiments et sur la préservation des ressources.

L'adaptation au changement climatique est quant à elle envisagée à travers la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et des espaces naturels et agricoles, l'adaptation de l'urbanisme au changement climatique (confort d'été par exemple), l'appui à une production locale et la solidarité.

## Projets 2020

### 1// Construction du Centre de loisirs sans hébergement de Castanet-Tolosan.



Les travaux du futur bâtiment accueillant l'ALSH (Accueil de loisir sans hébergement) de Castanet-Tolosan ont débuté en 2020. Ce **bâtiment aux usages mutualisés** accueillera 300 enfants les mercredis et les vacances scolaires dans les locaux de l'**ALSH**, les assistantes maternelles au sein du **Relais des Assistantes Maternelles** et le public dans une **salle polyvalente** à l'accès indépendant. Il disposera à terme d'un **espace restauration collective** (phase 2).

Ce projet bénéficie de l'Appel à projet No Watt de la Région et s'inscrit dans le Contrat de Transition Ecologique lui permettant de mobiliser des financements.

**Le bâtiment a pour ambition d'atteindre le niveau le plus élevé du label E+C- à savoir E4C2.**

Pour atteindre ce niveau d'excellence, qui fera de l'ALSH l'un des premiers bâtiments bas carbone du territoire, un travail sur la qualité énergétique de la conception du bâtiment a été nécessaire ainsi que le **recours massif au bois et aux matériaux biosourcés**. De plus, les équipements performants et une gestion technique du bâtiment (GTB) permettront de suivre et maîtriser l'efficacité du bâtiment. La production d'énergie renouvelable grâce aux **panneaux photovoltaïques**, le **chauffage par géothermie** et le **rafraîchissement par geocooling** permettent au bâtiment d'être à énergie positive.

Les **usagers ont été impliqués** dans la conception du projet aussi bien **sur les usages** du bâtiment que **sur son accessibilité**, y compris en terme de transports (bus, pistes cyclables, cheminements piétons, etc.).

Les travaux d'une durée de 18 mois s'achèveront en juillet 2021. **La mise en service est prévue en novembre 2021.**



## 2// ZAC du Rivel : Déclaration d'utilité publique une nouvelle étape du projet franchie en 2020 pour ce projet à haute exigence environnementale.



Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire et de développement économique, le Sicoval implante un **pôle d'équilibre économique au Sud de son territoire**, sur les communes de **Baziège** et **Montgiscard**.

La ZAC du Rivel est un **parc d'activités économiques dédié aux technologies vertes innovantes, aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire**. Il a l'ambition de devenir le **premier parc d'activité à énergie positive et bas carbone d'Occitanie**.

La déclaration d'utilité publique de ce projet a été signée par le Préfet en 2020. Les **premiers travaux d'aménagement** devraient débuter **en 2021** pour un projet qui s'échelonne sur 15 ans et s'articulera autour de **3 grandes phases** :

- > **De 2021 à 2022** : la viabilisation des terrains autour du rond-point de la RD16 et la RD24 puis l'accueil des 1<sup>res</sup> entreprises.
- > **De 2023 à 2027** : la réalisation de la déviation de la RD16, la suppression du passage à niveau de Montgiscard et la réalisation d'un ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée.
- > **De 2028 à 2035** : la réalisation d'un ouvrage de franchissement du ruisseau le Rivel et la connexion entre les voies de la zone et les voies communales.



Sur 110 ha, le site accueillera des activités économiques (68 % environ), des espaces paysagers (27 % environ) et des espaces publics (5 %) qui mêleront :

- Grande industrie (de 1 à 6 ha).
- Industrie et services (1 à 3 ha).
- Petite industrie, artisanat et PME/TPE (0,5 à 1 ha).
- Conception, recherche et bureaux (2 000 à 5 000 m<sup>2</sup>).



## Et aussi :

### > **Préservation des terres agricoles : des mesures de compensations au plus près du territoire impacté.**

Si la préservation des terres agricoles reste la priorité de la collectivité, ses projets d'aménagement peuvent parfois impacter les filières agricole et agro-alimentaire. A ce titre, le Sicoval, comme tout aménageur, doit en compenser les impacts.

**En 2020, la communauté d'agglomération a proposé aux services de l'État**, garants de ces compensations, **ainsi qu'aux acteurs institutionnels agricoles** (Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne) **de mettre en place un comité d'attribution de ces compensations financières** afin que celles-ci reviennent au plus près du territoire impacté. Ce système sera **déployé dès 2021 avec le versement de 200 000 €** de compensations pour différents projets collectifs agricoles et alimentaires qui seront examinés par le comité (600 000 € au total répartis en trois phases). **Ce système sera étendu** dans la mesure du possible **à tous les acteurs aménageurs qui impactent les terres agricoles de notre territoire**.



# Habiter durablement

## Contexte et objectifs

Le territoire du Sicoval connaît une **croissance démographique supérieure à celle de l'aire urbaine toulousaine**. Cette tendance est principalement liée à l'installation de nouveaux habitants sur le territoire. Les **villes du Nord du territoire** (Auzerville-Tolosane, Catagnet-Tolosan, Escalquens, Labège, Pechabou, Ramonville-Saint Agne) **accueillent à elles seules 53 % de la population de l'Agglo**.

Cette forte croissance ne doit cependant pas cacher **l'accélération du vieillissement** de la population, la **baisse du nombre de jeunes ménages** (30-44 ans) et **l'augmentation** du nombre de **personnes seules et de familles monoparentales**.

**Le projet politique 2017-2022 du Sicoval en matière d'habitat s'organise autour de 4 orientations stratégiques.**

- Maintenir l'attractivité du territoire.
- Maîtriser la consommation foncière en polarisant le développement de l'habitat.
- Répondre aux besoins diversifiés des ménages et les accompagner dans leur parcours résidentiel.
- S'assurer de la qualité d'usage, de l'adaptation et de la performance énergétique des logements.

## Projets 2020

### 1// Rénovation énergétique des logements : Renoval et le Programme d'Intérêt Général (P.I.G) Amélioration de l'Habitat Privé.



Afin d'accompagner ses habitants dans la rénovation de leur logement, le Sicoval a mis en place **l'opération Renoval**. Ce **guichet unique**, animé par l'agence locale de l'énergie et du climat **Soleval**, propose un **parcours sécurisé** (de l'évaluation énergétique aux travaux) ; un **accompagnement neutre et indépendant** tout au long du projet ; une **information sur tous les financements** existants ; ainsi que **l'accès à des professionnels qualifiés**. **En 2020**, dans le cadre de la plateforme, **400 ménages ont reçu des conseils** personnalisés pour leurs travaux d'amélioration de la performance énergétique, **9 ménages ont signé un contrat d'audit** avec l'AREC (Agence Régionale Energie Climat) **dans le cadre du nouveau Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique** de la Région Occitanie **que le Sicoval déploie depuis mars 2020**.

Les ménages éligibles au « Programme d'intérêt Général » Amélioration de l'Habitat privé du Sicoval sont orientés vers l'opérateur **Expertises et Patrimoine** qui

leur propose le **montage technique et financier** du dossier ainsi qu'une **visite technique** à domicile avant et après travaux. **En 2020, 61 logements ont été subventionnés pour un montant total de l'ensemble des aides de 925 698 €**. Le montant total de travaux réalisés est de 1 264 890 € TTC. Le reste à charge pour les propriétaires est de 339 192 €.

**L'impact énergétique de ces programmes** de rénovation **est important** puisque 20 dossiers présentent un gain de 2 étiquettes énergétiques ou plus, et 19 d'entre eux un gain énergétique moyen de plus de 36 % de Kw EP/m².an.

Sur les 47 dossiers engagés en 2020, le **gain énergétique moyen est de 41 % et celui sur les émissions de Gaz à Effets de Serre de 57 %**.

D'un point de vue économique, **29 % des travaux entrepris dans le cadre de Renoval sont réalisés par des entreprises du territoire**.

## 2// Production de logements et certification : le logement est au cœur de la qualité de vie des habitants.



Le 4<sup>e</sup> programme local de l'habitat (PLH) du Sicoval décline, sur six années (2017-2022), les réponses à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, en matière de développement ou d'adaptation de l'offre, cela pour tous les publics, notamment pour les personnes ou ménages aux ressources les plus modestes.

Pour pouvoir répondre à la demande des personnes qui habitent déjà le territoire mais qui souhaitent changer de logement (pour des raisons familiales, d'emploi...) et accueillir de nouveaux habitants, **le Sicoval ambitionne la production d'environ 1 000 logements/an. Un objectif atteint, avec 1 080 logements autorisés en moyenne chaque année depuis 3 ans.** Par ailleurs, **76 % de ces nouveaux logements se situent sur la partie la plus urbanisée du territoire**, ce qui dépasse l'objectif affiché dans différents documents cadres (le PLH du Sicoval et le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la grande agglomération toulousaine).

Concernant les **logements locatifs sociaux ou en accession à la propriété** à prix abordable, les efforts se poursuivent pour en **augmenter la production, afin de répondre** au mieux **aux besoins** exprimés sur le territoire.

**L'ouverture d'une Résidence Habitat Jeunes** pour les jeunes travailleurs et les jeunes en insertion, ainsi que **l'augmentation** d'une offre de **logements étudiants** permet de **diversifier** l'offre. L'accompagnement des demandeurs est amélioré depuis 2018 grâce à la Conférence Intercommunale du Logement.

**Pour lutter contre l'étalement urbain**, coûteux en réseaux (eau, électricité...), consommateur de ressources foncières et impactant les paysages naturels et agricoles, **le Sicoval** s'est fixé comme objectifs de **favoriser la production de logements collectifs dans des espaces déjà urbanisés** et de **réduire la consommation foncière des maisons individuelles**. **Sur ces 3 dernières années, 57 % des logements produits l'ont été dans le cadre du renouvellement urbain et la consommation foncière a atteint son plus bas niveau depuis 15 ans : 45 hectares** (contre 76 hectares entre 2005 et 2007).

Pour **garantir la qualité des logements** proposés sur son territoire, la Communauté d'agglomération du **Sicoval encourage les aménageurs à faire certifier leurs logements** aux normes NF habitat et NF Habitat HQE. Entre 2017 et 2019, ce sont presque 900 logements neufs qui ont reçu l'une de ces deux certifications. Et **451 demandes supplémentaires de certification sont en cours**.



### 3// Le Sicoval lauréat de l'appel à projet de l'Ademe pour réaliser son Schéma directeur immobilier et énergétique.



Le Sicoval dispose d'un patrimoine immobilier affecté à des utilisations variées : crèches, centres de loisirs, pépinières d'entreprises,...

Établir un Schéma directeur immobilier et énergétique, permettra de **gérer le patrimoine immobilier** de la collectivité **de manière rationalisée et adaptée pour réduire les consommations énergétiques** qu'il engendre.

Ce schéma qui associe l'ensemble des parties prenantes, définira la **stratégie immobilière** de l'agglomération sur l'ensemble de son patrimoine **grâce à l'étude des consommations et des usages** de tous ses bâtiments. Il permettra de **prioriser les actions en rénovation ou en mutation** (vente de certains bâtiments).

Le Sicoval, lauréat de l'appel à projet de l'Ademe en 2020, au côté des communes de Castanet-Tolosan et Ramonville Saint-Agne, également lauréates, bénéficiera d'un **soutien méthodologique financé à 100 % par l'ADEME et la Banque des Territoires**.

## Et aussi :

### > Mise en accessibilité du patrimoine communautaire.

Le Sicoval met en conformité et améliore l'accessibilité de ses équipements et de ses établissements sur tout le territoire.

Conformément à la loi du 11 février 2005, Le **Sicoval a élaboré son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) en 2015 et s'est engagé à réaliser et financer les travaux nécessaires d'ici fin 2021.**

Les mises en accessibilité des bâtiments dédiés à l'enfance et la petite enfance (66 % des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Sicoval) ainsi que ceux au taux d'accessibilité le plus bas ou inscrits dans le programme de rénovation énergétique (mutualisation des travaux) ont été prioritaires par la collectivité.

**Les travaux programmés en 2020 de mise aux normes d'Agora-Diagora - Labège (132 700 €HT)** non réalisés en raison de la crise sanitaire, sont reportés en 2021.

### > Construire dans son jardin pour préserver les terres naturelles et agricoles.

Le **Bimby** (« Build in My Back Yard », littéralement, « **construire dans mon jardin** »), est un concept qui consiste à l'agrandissement de sa maison individuelle ou la division de sa parcelle déjà construite pour y accueillir de nouveaux voisins. **Le Bimby préserve les terres naturelles et agricoles en évitant le mitage** (éparpillement des équipements, des habitations...).

En 2020, un **guide du Bimby édité par le Sicoval** fait le point sur les bonnes pratiques et les formalités à accomplir avant de se lancer. Cette **action de sensibilisation**, soulignée par les services de l'Etat en 2020, **a permis une augmentation des autorisations d'urbanisme en intensification** (découpage parcellaire) par rapport au diffus.





# Développer les mobilités alternatives

## Contexte et objectifs

Le Sicoval déploie sur son territoire une offre de mobilités actives et d'intermodalité, en cohérence avec le Projet Mobilités de l'agglomération toulousaine (PDU) pour renforcer l'usage des deux ouvrages majeurs (métros) programmés à savoir la connexion ligne B (CLB) et la 3<sup>e</sup> ligne.

## Projets 2020



### 1// Ouverture de la Station V, La Maison des Mobilités cyclables du Sicoval.



Station V répond aux volontés du Sicoval et de Tisséo Collectivités de **compléter la desserte en transports en commun de la zone d'activités Enova Labège-Toulouse** par des solutions d'Ecomobilité, **favorisant** plus particulièrement **l'usage du vélo** pour les déplacements courts.

Ce nouveau service s'inscrit dans le plan d'actions du Projet Mobilités 2020.2025.2030 porté par Tisséo Collectivités et les objectifs des Schémas Directeurs Cyclables d'agglomération et du Sicoval.

Ce projet est accompagné par la « **Communauté des Modes Actifs et de la glisse urbaine** », instance de co-construction mise en place par le Sicoval. Il est soutenu par l'ADEME dans le cadre de l'**appel à projet « Vélos et Territoires »** - programme AVELO.

Depuis juin 2020, c'est l'association La Maison du Vélo de Toulouse qui en assure l'exploitation et la gestion.

Station V propose la **location de vélos** (classiques Tisséo ou adaptés : VAE, cargo,...) ainsi que **des services** et de nombreuses **animations** : découverte et repérage d'itinéraires, conduite du vélo en milieu urbain, ateliers de réparations et d'autoréparation, conseils à la location ou à l'achat de vélos, marquage Bicycode, accompagnement des entreprises en démarche de plans de mobilité employeur, vente de produits liés à la sécurité routière, à l'entretien des vélos et à l'équipement des cyclistes.

Station V exploite le **parc de stationnement vélo Tisséo en proximité de la gare SNCF Labège**, (capacité de 80 accroches vélos) et la vente de titres de transport Tisséo.



## 2// Des avancées pour la 3<sup>e</sup> ligne de métro et la Connexion Ligne B (CLB).



Les **arrêtés de déclarations d'utilité publique** de la 3<sup>e</sup> ligne de métro et de la connexion ligne B ont été signés par le Préfet le **7 février 2020**.

La connexion ligne B sera constituée par le prolongement de la ligne B de métro entre le terminus actuel de Ramonville et la station Institut National Polytechnique (INP) sur la zone d'activités Enova Labège Toulouse. La station INP sera une station commune avec la 3<sup>e</sup> ligne de métro, laquelle se prolongera jusqu'au pôle d'échanges multimodal de Labège La Cadène. La CLB desservira également le Parc technologique du canal de Ramonville et son extension.

Jusqu'à présent, les plannings 3<sup>e</sup> ligne et CLB étaient concomitants, avec une mise en service prévue en 2025.

Il est annoncé fin 2020, un **décalage de la mise en service de la 3<sup>e</sup> ligne à horizon 2028** et une déconnexion temporelle des projets avec **une mise en service de la CLB en 2026**.

L'année 2020 a permis de poursuivre les études techniques CLB, de compléter les dossiers administratifs environnementaux qui seront validés au 2<sup>e</sup> semestre 2021 avec une procédure allégée par rapport à la 3<sup>e</sup> ligne du fait des autorisations déjà obtenues dans le cadre du projet initial de prolongement de la ligne B (PLB). Ainsi, une nouvelle enquête publique ne sera pas nécessaire. La validation des études d'avant-projet en mai 2021 permettra d'affiner les caractéristiques du projet y compris le planning associé.

En 2020, a été également élaboré le **pacte urbain sur le périmètre 3<sup>e</sup> ligne – CLB – Ligne Aéroport Express (LAE)** qui vise à articuler dans le temps le **développement de l'urbanisation** avec le **développement de l'offre de mobilités**. Les signataires de ce document sont : le Conseil Départemental, le Conseil Régional, Tisséo Collectivités ainsi que Toulouse Métropole, le Sicoval et les communes concernées. Le pacte urbain a été présenté lors du comité syndical du 16 décembre 2020 et sera approuvé par les partenaires en 2021.



## 3// La Communauté des Modes Actifs du Sicoval s'agrandit au Sud.



Le Sicoval a initié et anime la **Communauté des modes actifs (CMA)**, **instance de concertation** qui associe et mobilise divers acteurs **autour du développement du vélo et de la marche** (représentants d'entreprises, associations, élus locaux et partenaires).

La CMA a réalisé un **diagnostic des usages et des infrastructures actuels** et a proposé une feuille de route préconisant des améliorations du réseau ou le développement de nouveaux services. **Treize actions prioritaires** ont été identifiées et toutes ont été engagées dès 2019. **Fin 2019, sept actions** étaient déjà **finalisées**.

En 2020, la démarche de la CMA est maintenue avec la poursuite de la **réalisation du plan d'actions** ainsi que la **création d'une antenne** supplémentaire **sur le territoire Sud du Sicoval**.

L'accompagnement de l'AREC est reconduit pour un montant de 30 000 € ainsi que le soutien de l'Ademe et des Certificats d'Economie d'Énergie dans le cadre du dispositif « AVELO ». Les 3000 € de budget participatif alloués à la CMA ont permis de mener des actions de communications.

En 2020, la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable du Sicoval a été ralentie par le contexte de crise sanitaire et de différé partiel des élections. Le Sicoval a néanmoins mobilisé un budget de **50 000 € pour le déploiement de services vélo** (évolution de la Maison de la mobilité en « Station V », bénéficiant du soutien du dispositif « AVELO ») et de **190 000 € pour les aménagements et la sécurisation d'itinéraires cyclables** essentiellement sur la ZAC Enova Labège-Toulouse (plateau traversant et bandes cyclables Rue Marco Polo, sécurisation, jalonnement et stationnement, réfection de l'accès cyclable Nord).

## 4// Enova Labège-Toulouse : vers un nouvel accès dédié aux modes actifs.



Le Sicoval s'est engagé à mener les études nécessaires à la **réalisation d'un nouveau franchissement de la voie ferrée Toulouse-Narbonne entre le quartier Enova Labège-Toulouse** (au Nord du centre commercial) **et la route de Labège (RD16)**.

Le franchissement sera dédié aux modes actifs : piétons et cycles. Il permettra d'**accéder à la future station de métro INP**, desservie par la 3<sup>e</sup> ligne de métro et la connexion ligne B (CLB) depuis la RD16 et plus largement Toulouse et Saint-Orens.

La **construction d'un parking-dédié à la dépose / reprise de covoitureurs** est également envisagée afin de compléter le dispositif et permettre aux usagers de se faire déposer à proximité de la future station INP.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet urbain Enova, ainsi que du schéma directeur cyclable d'agglomération coordonné par Tisséo Collectivités.

Les **études préliminaires** d'un montant estimé à **115 000 €** permettront notamment de **définir le programme technique**, les coûts, les modalités de réalisation et le planning associé à l'opération. Elles seront suivies d'études de niveau Avant-projet puis Projet avant sa **réalisation à l'horizon 2025**.



## Et aussi :

### > Requalification de la piste cyclable permettant l'accès Nord à Enova Labège-Toulouse.

En 2020, pour pallier aux mouvements des sols argileux et à la problématique récurrente de fissuration des structures et revêtements de la piste cyclable, le Sicoval a posé une « géogrille », permettant d'isoler partiellement la partie supérieure de la structure des fissures de l'assise. Le choix d'utiliser des enrobés lisses sur les sections traitées correspond à la volonté d'**assurer le maximum de confort et de sécurité des usagers**, quel que soit leur mode de déplacement (vélo, trottinette ou autre).

### > Suppression du passage à niveau d'Escalquens.

Le **passage à niveau n°196** situé au croisement de la RD 79 et de la ligne ferroviaire Toulouse-Narbonne, **présente** pour la SNCF **un fort risque d'accident**. L'avenue de la gare ne permettant pas d'accueillir l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée, il a été décidé de **créer une voie nouvelle, entre la RD 79 et la RD 16 qui franchira en aérien la voie ferrée**.

Les travaux pour la création d'un giratoire chemin de la Masquère, ainsi que les voies qui permettront son raccordement au futur pont et sa connexion à l'avenue de la gare ont débuté en septembre 2020.

**Coût du projet : 11,2 M€.**

**Financement : SNCF, Département 31, Région Occitanie, Sicoval, Commune d'Escalquens.**

**Mise en service : 2022.**

### > Edition de deux guides pratiques pour promouvoir le vélo sur le territoire.

En 2020, le Sicoval a élaboré en collaboration avec la Communauté des Modes Actifs du Sicoval, **deux guides pratiques pour encourager les déplacements à vélo**. Ces guides ont pour objectif de démontrer que le vélo, seul ou en complément des transports en commun, constitue une solution concrète et durable de mobilité.





# Soutenir une économie de transition

## Contexte et objectifs

Le Sicoval est engagé dans une démarche innovante pour **accompagner et soutenir une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales**. L'agglomération veut démontrer par des actions concrètes que **l'écologie est un moteur de l'économie** permettant de **développer l'emploi local** (structuration de filières, développement de nouvelles formations). Le Sicoval agit au côté de tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour traduire concrètement la transition écologique sur des projets au service du quotidien des habitants et des salariés de son territoire.

## Projets 2020

### 1//Éco-Bâtival : lancement de l'étude de faisabilité.



En plein cœur de la ZAC du Rivel sera implantée la **cité à énergies positives, Éco-Bâtival**. Ce projet a pour ambition de devenir un **lieu phare de la construction durable** (réemploi de matériaux, matériaux biosourcés, etc.) **et de l'économie circulaire**. Imaginée pour être un véritable **lieu d'échanges et d'informations**, elle accueillera les professionnels et les particuliers.

Aujourd'hui ce projet unique et exemplaire au niveau national, fait l'objet d'une **étude de faisabilité**. Lancée en 2020, en partenariat avec la Banque des Territoires, celle-ci permettra d'**approfondir le positionnement du projet et l'offre de services** ; d'étudier la faisabilité économique, le montage juridique et la gouvernance. Dès aujourd'hui, la communauté des acteurs réunis autour du projet Eco-Bâtival imagine des actions concrètes.

### 2//CTE : Un Contrat pour accélérer la Transition Écologique.



Accélérer la transition écologique sur le territoire du Sicoval telle est l'ambition du Contrat de Transition Écologique (CTE) adopté en janvier 2020.

Pluriannuels, ces contrats permettent aux territoires de **bénéficier d'un accompagnement de l'État pour concrétiser leurs actions et mobiliser des financements**.

Ils rassemblent les collectivités, les entreprises locales, les associations et les citoyens autour d'un projet commun de territoire et intègrent les trois volets du développement durable : environnemental, économique et social.

Le **Sicoval est le seul territoire à avoir été retenu en Haute-Garonne** parmi les 61 nouveaux territoires engagés au niveau national depuis juillet 2019.

#### Le CTE du Sicoval s'articule autour de 4 axes :

- mettre l'économie au service des transitions,
- construire durable,
- développer les énergies renouvelables,
- favoriser la mobilité durable.

Le **CTE du Sicoval regroupe 11 actions** : le Projet alimentaire de territoire, le programme Rénoval, la boucle d'eau tempérée par géothermie d'Enova Labège-Toulouse, la ZAC du Rivel, les projets de mobilités actives,...



### 3// Club climat : KonecTeam une plateforme collaborative en faveur du développement de l'économie circulaire.



Faute de pouvoir organiser un évènement d'ampleur pour dynamiser la Charte Climat entreprise (ou Club Climat) en 2020 en raison du contexte sanitaire, le Sicoval maintient ces actions pour **entretenir la dynamique initiée en 2019**.

En particulier, autour d'une plateforme collaborative, à l'initiative de l'entreprise Leroy Automation et développée par la startup KonecTeam (hébergée à la pépinière Prologue). Cette application web et mobile a pour objectif de **fédérer tous les collaborateurs d'une entreprise ou d'une zone d'activités du Sicoval en générant du lien social, des synergies inter et intra entreprises dans la perspective d'un maillage territorial**. Conçue pour accroître la notoriété locale,

mutualiser les besoins, développer le business local, poursuivre les efforts environnementaux, elle est accessible aux chefs d'entreprises et aux salariés.

Aujourd'hui, **67 entreprises** du territoire ont déjà répondu favorablement au projet. Des entreprises **de toutes tailles, tous secteurs d'activités confondus** : Thalès, CEA Tech, Leroy Automation, Coca-Cola, La Toulousaine, Centre commercial Labège 2, etc.

Par ailleurs de **nombreux échanges** ont eu lieu en 2020 entre les signataires de la Charte Climat et les membres du Club Climat **pour diffuser des informations sur les aides à la mobilité durable, à l'efficacité énergétique, à la compensation carbone,...**

### 4// Crise sanitaire : le Sicoval s'engage auprès des entreprises, commerces et communes de son territoire.



Depuis le début de la crise sanitaire, le Sicoval s'engage auprès de la Région Occitanie et des communes pour essayer d'en **limiter les conséquences économiques et sociales**. Tout d'abord, l'agglomération a débloqué une enveloppe de **835 000 €** qui a permis de **soutenir financièrement 550 très petites entreprises de son territoire** intervenant dans les secteurs du commerce de proximité, de l'artisanat, de l'évènementiel en s'adossant aux dispositifs (Fonds de solidarité exceptionnel Occitanie et fonds l'Occal) mis en place par la Région Occitanie.

Ensuite, le Sicoval a **exonéré 250 entreprises du paiement de la contribution foncière des Entreprises** pour un montant de **488 000 €**.

Par ailleurs, le Sicoval a **augmenté en 2020 les montants de dotation de solidarité communautaire (DSC)**, versée par le Sicoval aux communes tous les ans afin de les aider à prendre en charge l'attribution d'une aide compensatoire à la perte de revenus des ménages du territoire en raison de la crise sanitaire.



## Et aussi :

#### > Click'N Co, une plateforme pour soutenir les commerces fragilisés par les périodes de confinement.

Suite au deuxième confinement national d'octobre 2020, le Sicoval a mis à disposition des artisans et commerçants du territoire, la plateforme « Click'N Co » qui les recense et leur permet de créer leur propre boutique en ligne pour valoriser leurs produits. Ce nouveau service permet aux consommateurs de commander par internet ou téléphone et de retirer leurs achats en magasin.

# Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous



## Contexte et objectifs

Entre villes et campagnes, marchés de ville et producteurs locaux, **le Sicoval est le terreau idéal pour le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)** qui aborde l'alimentation sous toutes ses formes : Aménagement et urbanisme, Accessibilité à une alimentation de qualité pour tous, Culture et gastronomie, Économie alimentaire, Environnement et santé.

**L'agriculture représente environ 58 % de la superficie de l'agglomération avec 260 exploitations** en grandes cultures, élevage, maraîchage. Près de **126 agriculteurs exploitants produisent sur le territoire et approvisionnent ses habitants** en viandes, fruits et légumes, produits laitiers, produits de la ruche, et autres produits « insolites » comme le safran. Certains d'entre eux pratiquent la vente directe sur leur exploitation, sur les différents marchés alimentaires de l'agglomération ou dans un magasin de producteurs.

## Projets 2020

### 1// Lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT).



Ce projet de territoire a pour objectif d'**offrir une alimentation saine et locale à tous ses habitants au travers d'un modèle agricole et alimentaire équitable, plus durable et plus responsable.**

Le projet alimentaire territorial représente **une opportunité d'accélérer la transition agricole et alimentaire** sur notre territoire **en facilitant l'accès à une alimentation saine et de qualité, issue d'une agriculture locale durable** (rémunératrice, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement...).

L'objectif du projet alimentaire est de **définir un programme d'actions partagées** dans le but de **relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans nos communes** en créant des conditions favorables à l'installation d'agriculteurs, au développement de circuits courts et en rendant l'accès aux produits locaux de qualité plus facile au plus grand nombre.

En engageant une démarche de PAT, le Sicoval souhaite **entraîner l'ensemble des acteurs pour faire de l'alimentation saine, locale, de qualité, pour toutes et tous, une véritable politique publique.** Il souhaite également se mettre en cohérence avec les nouvelles pratiques et attentes des consommateurs, qui privilégient de plus en plus un approvisionnement local et respectueux de l'environnement.



## 2//Elaboration du diagnostic partagé de l'alimentation et de l'agriculture.



Ce PAT est un “**Projet de territoire**” co-construit avec les acteurs du territoire : **agriculteurs, entreprises agroalimentaires, artisans, commerçants, partenaires institutionnels, habitants, communes, associations.**

L'élaboration du PAT est ainsi l'occasion d'une concertation élargie et d'un travail à court/moyen/long terme afin de **fixer un cap commun** et de **concevoir une stratégie et un programme d'actions partagées** par tous les acteurs.

En 2020, le diagnostic a débuté par une **concertation**

**grand public en ligne « Quelles sont vos habitudes alimentaires ? »** à l'automne suivie par plusieurs **ateliers de co-construction thématiques** en fin d'année.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le Sicoval déposera sa candidature auprès de l'appel à projet **Programme National de l'Alimentation** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin de bénéficier de moyens supplémentaires pour poursuivre et animer sa démarche.

La 2<sup>e</sup> phase de co-construction de la stratégie et du plan d'actions débutera au printemps 2021.

### Et aussi :

#### > Silocal et le Guide Manger Local.

Le **premier confinement** a été l'occasion de donner un **coup de projecteur à nos agriculteurs locaux** et d'offrir un **service de proximité aux consommateurs** du territoire. En effet, producteurs et commerçants de proximité ont dû adapter leurs activités pour approvisionner les consommateurs en produits frais.

Le Sicoval a mis à la disposition des habitants une **liste non exhaustive des producteurs et commerçants du territoire** qui proposent des achats à emporter ou en livraison dès le mois de mars. Il a élaboré **un guide pour découvrir les circuits courts alimentaires fin 2020.**



# Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation

## Contexte et objectifs

Dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre et de la préservation des ressources, la réduction des déchets est une des priorités des lois relatives à la transition énergétique, au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire.

**Le Sicoval est pleinement engagé dans une politique ambitieuse afin de limiter la production de déchets et d'améliorer leur valorisation, ceci dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).** Il s'agit d'un document réglementaire qui **fixe des objectifs** de prévention des déchets à **l'échéance 2024**, notamment en matière de réduction des déchets produits sur son territoire et de gestion des déchets in situ en particulier sur les biodéchets. Issu des lois Grenelle 2 et Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le **PLPDMA définit les mesures et actions visant à amoindrir les impacts des déchets sur l'environnement.**

Le PLPDMA du Sicoval se décline en 4 axes pour 14 actions déployées entre 2019 et 2024. **Il affiche des objectifs ambitieux pour 2024 :**

- **Réduire de 15 %** les déchets ménagers et assimilés, soit - 23 kg par habitant/2016.
- **Réduire de 37 %** les ordures ménagères résiduelles, soit - 24 kg par habitant/2016.
- **Valoriser à 60 %** les déchets non dangereux (matière organique et recyclage).
- Viser l'objectif quantitatif de réduction associé au compostage **de 18 kg/hab** (60 % des 31kg potentiel de réduction PLPDMA).

La mise en œuvre d'une **dynamique d'économie circulaire** est un levier important de la transition écologique qui **concourt également à la prévention et la réduction des déchets.**

Faire évoluer les missions et compétences du Sicoval, en s'adressant à tous types d'acteurs du territoire, en traitant l'ensemble des flux associés aux activités économiques et en raisonnant sur chaque étape du cycle de vie des biens, services ou politiques publiques permettra la réduction des prélèvements des ressources et des impacts environnementaux liés.



# Projets 2020

## 1//Collecte bio-déchets.

Les bio déchets représentent encore 27 % du contenu de la poubelle grise dont 17 % (26 kg /habitant/an) sont compostables (source Etude caractérisation OM -Sicoval 2017).

La prédominance de l'habitat individuel est propice à la pratique du compostage domestique. Toutefois, la **part importante d'habitat collectif** (40 %) ainsi que la **présence de nombreux professionnels de la restauration** sur le territoire **oriente la collectivité vers la recherche de nouveaux dispositifs** tels que la collecte séparée des biodéchets (tout déchet non dangereux biodégradable issu de parc ou de jardin, ainsi que tout déchet alimentaire, restes de cuisine ou gaspillage alimentaire), la mise en place de composteurs partagés pour **donner à chacun la possibilité de composter sur son lieu d'habitation ou de travail**.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le Sicoval propose aux producteurs de biodéchets professionnels un service de collecte spécifique.

**En 2020, 50 tonnes de biodéchets ont été collectés auprès de 21 professionnels** de la restauration, des commerces de bouche et de la restauration collective (cantines scolaire des écoles de Montgiscard et Labège, Lycée La Cadène à Labège, un restaurant universitaire et la cuisine centrale du Sicoval).

Un excellent résultat (8,6 tonnes collectées en 2019) même si les périodes de confinement liées à la crise sanitaire ont entraîné une forte baisse des tonnages et un retard dans la mise en place de nouveaux partenariats avec des professionnels (cuisine centrale Ramonville, BioCoop Labège...).

## 2//Matériaux recyclés sur nos routes.

Chaque année, **50 000 kilomètres de route sont rénovés**. Cela représente **34,5 millions de tonnes de matériaux**. La valorisation et le recyclage des déchets produits sont donc un enjeu majeur de l'économie circulaire.

**Le Sicoval maître d'ouvrage joue un rôle essentiel pour faire évoluer les pratiques** dans les orientations qu'il donne à travers la commande publique et la manière de concevoir ses projets.

Aujourd'hui dans le cadre de son marché à bons de commande voirie, **le Sicoval respecte les objectifs d'utilisation des matériaux alternatifs lors de travaux routiers, fixés par la loi de transition énergétique du 17 août 2015**. Ainsi au moins 20 % des matériaux utilisés dans les couches de surface et 30 % de ceux exploités dans les couches d'assise, lors de chantiers d'entretien et de construction, sont issus de réemploi sur site ou de la valorisation de déchets.

Par ailleurs, **pour les couches de forme des chaussées, le Sicoval met en œuvre trois techniques particulièrement durables**.

La première consiste dans le **traitement en place** grâce à l'utilisation d'un liant hydraulique (chaux-ciment) mélangé au sol existant (argile, limon, sable,...). Cette technique permet de réduire de 38 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à une technique classique.

La seconde est **l'utilisation de mâchefers** c'est-à-dire les résidus solides issus de la combustion des déchets ménagers qui après traitement (extraction des métaux, des imbrulés, criblage et concassage) seront transformés en grave de mâchefer et utilisés en couche de forme. Cette technique est toutefois limitée dans son usage et interdite à proximité de zones inondables, des cours d'eau,...

La troisième est la **valorisation des déchets de construction** (béton recyclé et concassé).

Toutes **ces techniques permettent d'économiser les ressources naturelles, de limiter les transports de matériaux et, ainsi, la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre**.

En 2020, ces trois techniques ont été utilisées.

**Traitement en place** : Commune de Castanet-Tolosan - Parking Brel (106 places) avenue Mendès France. Surface totale = environ 2700 m<sup>2</sup> / Coût (partie voirie sans rétention pluvial) = 219 000 € H.T. Économie de 40 000 € HT par rapport à une solution granulaire.

**Béton recyclé** : Commune d'Escalquens / ZAC La Masquère / Mise en œuvre couche de forme sous trottoirs 3 862 m<sup>2</sup>.

**Mâchefers** : Commune d'Escalquens / Rue des Ormeaux / Mise en œuvre couche de forme sous chaussée 360 m<sup>3</sup>.



### 3// Bilan du programme Territoire 0 déchet 0 gaspillage (TZDZG).

Le Sicoval a dressé en 2020 le bilan de ses 3 années de participation au programme TZDZG de l'Ademe. Durant la période 2016-2019, le Sicoval a bénéficié de **300 000 € d'aides afin de dépasser les objectifs de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TEPCV) en matière de réduction des déchets.**

Afin de prolonger la dynamique insufflée par le programme TZDZG, **le Sicoval s'est engagé sur la période 2020-2024**, entre autres, à une **réduction de 37 % des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et de 17 % des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)**. Si le contrat a été rempli dès 2020 pour les OMR, il est plus difficile à atteindre pour les DMA, en raison d'apports plus importants en déchèterie.

### 4// GD6D

Le Sicoval labellisé "Territoire Zéro Déchet - Zéro Gaspillage" cherche, depuis plusieurs années, à prévenir / réduire le tonnage des déchets sur son territoire et à améliorer sa qualité de tri.

Si, dès 2016 la **redevance incitative a permis** à la communauté d'agglomération **de réduire significativement sa production de déchets**, le Sicoval reste convaincu qu'il faut **accompagner les habitants à changer leurs pratiques** pour produire moins de déchets et mieux utiliser le service mis en place par l'agglomération.

Pour ce faire, **depuis octobre 2020, le Sicoval expérimente** avec E3D-Environnement et Suez son prestataire de collecte, « **GD6D** » **un programme d'accompagnement du changement** des comportements pour réduire les déchets, économiser l'énergie et l'eau, changer ses pratiques de consommation auprès de 1800 foyers répartis sur 4 communes (Ramonville-Saint Agne, Castanet-Tolosan, Auzeville-Tolosane et Montgiscard).

Par cette action, le Sicoval, souhaite comprendre comment accompagner ses habitants vers une meilleure gestion des déchets, **la création d'initiatives locales pour améliorer le tri, accompagner / améliorer le fonctionnement de la redevance incitative.**



### 5// Achats de broyeurs mutualisés.

Dans le cadre de l'appel à projet de l'Ademe et de la Région « Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie », **le Sicoval accompagne les communes du territoire pour l'achat de broyeurs de déchets verts mutualisés** subventionnés à hauteur de 50 %.

**En 2020, deux dossiers de candidature ont été déposés.** Le premier pour les communes d'Aureville (porteuse de l'achat), Auzeville-Tolosane, Pechbusque et Vigoulet-Auzil qui ont réceptionné leur broyeur en septembre 2020. Le second concerne les communes d'Issus (porteuse de l'achat), Montbrun, Corronsac, Espanès et Noueilles, la réception du broyeur est prévue au deuxième semestre 2021.

Le Sicoval accompagne les communes sur le **choix du matériel** et la **rédaction de leur dossier de candidature**. Il formalise la **convention de partage financier** (reste à charge après subvention) **et de fonctionnement** qui sera signée par les communes du groupement (nombre d'heures d'utilisation par commune, calendrier et règles d'utilisation du matériel, entretien et maintenance du matériel,...).

**Le Sicoval est engagé** auprès des partenaires **sur le volet sensibilisation et mise à disposition des habitants** sur des journées spécifiques. Compte-tenu du contexte sanitaire aucune action grand public n'a été menée en 2020.



## 6// Une ressourcerie bientôt sur le territoire.



Le Sicoval, labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, soutient l'implantation d'une ressourcerie sur son territoire.

En **partenariat** avec la **commune de Castanet-Tolosan**, l'agglomération concrétise ce projet en s'engageant sur son **financement**.

L'association la Rafistolerie, qui porte ce projet, a lancé une **campagne de financement participatif sur la plateforme Hello Asso** pour soutenir la récupération, la valorisation et la revente de ces objets de seconde main.

Ces dons permettront à l'association de **créer la Ressourcerie en 2021, dans un local situé à Castanet-Tolosan**.



## Et aussi :

### > Le Sicoval soutient l'Appel à projets « Booster circulaire » avec Valdelia.

Cet appel à projet a pour vocation d'accompagner les acteurs de l'ameublement/agencement pour recycler du mobilier en fin de vie. Ce dernier sera re-designé puis revendu par la CAMIF.

### > Bacs de collecte déchets en fin de vie revendus et recyclés.

En 2020 ce sont plus de 900 bacs et 700 couvercles qui ont été valorisés.

### > Réemploi des fournitures de bureau suite au déménagement des services du Sicoval vers le nouveau siège « Diagonale » à Labège.

Les agents ont participé à une grande collecte de fournitures de bureau encore en bon état. Classeurs, chemises, bannettes, parapheurs... plus de 1 000 objets ont été récoltés et constituent aujourd'hui un stock de fournitures mis à la disposition de tous les services.

### > Clauses environnementales du marché de collecte.

Lors de la relance de son marché de collecte des déchets pour la période 2018/2024, le Sicoval a fait le choix d'une **procédure innovante** celle du **dialogue compétitif**. Cette solution a permis d'échanger avec les candidats **pour adapter les solutions** disponibles **aux plus près des attentes de la collectivité** en termes de performance et de qualité du service.

**Des clauses incitatives liées aux résultats ont été intégrées au marché** concernant l'amélioration du taux de refus de la collecte sélective, la réduction des gaz à effet de serre, la satisfaction de la relation usager, la collecte des encombrants et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).



# Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

## Contexte et objectifs

La politique publique de l'eau s'inscrit ainsi pleinement dans le développement durable, en visant une gestion équilibrée des ressources en eau. Sur le long terme, elle doit permettre le **développement des usages économiques de l'eau**, assurer **l'accès de tous à une eau de qualité**, tout en garantissant la **préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques**.

## Projets 2020

### 1// Prévention des inondations : un travail partenarial autour du PAPI.



Signature de la convention cadre du **Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) d'intention** qui a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Le PAPI permet la mise en œuvre d'une **politique globale de prévention des inondations**, pensée à l'échelle du **bassin de risque**, dans notre cas, la Garonne. C'est pour cela que la convention cadre est signée avec les trois autres Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du bassin Garonne toulousain (dont l'Hers) : Toulouse Métropole, Muretain Agglo et la Communauté de Communes de la Save au Touch.

Le **PAPI d'intention** est un **programme d'études** pré-opérationnelles pour **élaborer une stratégie assortie d'actions et de travaux** à définir dans le cadre du PAPI complet.

Cette convention cadre a identifié **32 actions sur 7 axes de la prévention des inondations** que sont :

- L'amélioration de la conscience et de la connaissance du risque.
- La surveillance et la prévision des crues et des inondations.

- L'alerte et la gestion de crise.
- La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme.
- La réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes.
- Le ralentissement des écoulements.
- La gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Pour chacun des 7 axes de prévention du PAPI d'intention, des mandataires ont été désignés au sein des collectivités. A cet effet une 2<sup>e</sup> convention dite de coopération a été signée afin de faciliter la gestion administrative et financière des études à mettre en œuvre.

**Le Sicoval sera en charge de la partie concernant l'étude de la réduction de la vulnérabilité des établissements et équipements publics.**

La participation financière a, quant à elle, été calculée au prorata de la surface du bassin versant de chaque EPCI.

**Le territoire du Sicoval représente 25 % du bassin versant Garonne toulousain, soit 258 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à un coût financier pour les études partagées de 162 250 € sur un total d'études de 649 000 € pour les 3 années du programme.** Ces dépenses seront subventionnées à hauteur de 50 % minimum par le fond Barnier, la Région et l'Agence de l'eau.

## 2// Gestion des eaux pluviales urbaines : une nouvelle compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



Depuis janvier 2020, le Sicoval a en charge la gestion des eaux pluviales urbaines, c'est-à-dire **la rédaction d'avis hydrauliques adossés aux autorisations d'urbanisme, la collecte, le transport, le traitement, le stockage et le rejet des eaux résultant des précipitations atmosphériques** dans un milieu urbain caractérisé par l'artificialisation des sols. C'est la loi NOTRe du 7 août 2015 précisée par la loi Ferrand du 3 août 2018 qui a confié cette compétence, jusque-là exercée par les communes, à l'Agglo.

Le **montant des participations** dues par les communes au Sicoval dans le cadre de ce transfert de compétences et donc de charges financières est **calculé en fonction de l'importance des réseaux pluviaux locaux, de la surface urbanisée, et du nombre d'habitants**. Il sera déduit du reversement annuel de fiscalité (attribution de compensation) effectué par le Sicoval au profit des communes.

## 3// Travaux sur les réseaux d'eau potable pour limiter les pertes et améliorer les rendements.



Dans son schéma directeur d'eau potable, le Sicoval s'est engagé dans une démarche de **réduction des fuites et d'amélioration des performances de son réseau de distribution**.

Aussi, d'importants **travaux de réhabilitation des réseaux dans les secteurs les plus sujets aux fuites** ont été réalisés depuis 2016, date à laquelle une aide conséquente a été accordée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de l'appel à projet « Réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable ».

Les communes concernées sont Auzeville-Tolosane, Castanet-Tolosan, Labège, Pechabou, Pompertuzat et Ramonville-Saint-Agne. Cette action a permis d'améliorer le rendement du réseau de ces secteurs, passant de 72,7 % en 2015 à 73,5 % en 2019.

Ces travaux subventionnés à hauteur de 40 % (pour un montant de dépenses de l'ordre de 3 500 000 € HT) ont augmenté le taux moyen de renouvellement des réseaux (0,54 % en 2019 / 0,36 % en 2015).

Dans le même temps, afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement du réseau, réduire les pertes en eau et ainsi préserver la ressource, **des compteurs intelligents sont progressivement mis en place sur les canalisations publiques permettant à notre exploitant Réseau 31 de détecter des anomalies** et d'agir en conséquence.

Le Sicoval va poursuivre ses actions afin d'assurer aux usagers une bonne gestion de ce bien commun et de maîtriser le prix de ce service.



## Et aussi :

### > Traitement des boues d'épuration.

En raison de la crise sanitaire, l'épandage des boues liquides a été interdit en 2020. Leur transfert a été organisé sur d'autres stations d'épuration pour permettre d'intégrer la filière de compostage. En effet, le process du compostage permet, grâce à la montée en température dans les casiers, d'hygiéniser les boues.

> **Démolition de la STEP d'Ayguës et du local annexe au poste de refoulement des eaux usées principal de la commune de Baziège** suite à la mise en service en 2019 de la Station d'épuration Axe Sud qui traite désormais les eaux usées de ces deux communes ainsi que celles de la commune de Montgiscard.

> **Des équipements plus modernes et moins énergivores dans les stations d'épuration de Labège et d'Auzeville-Tolosane** grâce au remplacement des surpresseurs d'air en 2020.

> **Enquête publique concernant la déclaration d'utilité publique pour l'opération de construction de deux châteaux d'eau « Rebige 2 » et « Castanet 2 ».**

> **Nouveau Règlement d'assainissement collectif.** Un travail de co-construction de ce nouveau règlement a été mené avec les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) concernant la relation usager.





# Respecter la place de la nature

## Contexte et objectifs

Aujourd'hui, nous vivons une **grande crise de la biodiversité**. Cette érosion massive est majoritairement **liée aux activités humaines** : destruction et fragmentation des habitats naturels, introduction d'espèces invasives, pollutions, chasses et pêches intensives... En outre, les **changements climatiques** pourraient causer une **augmentation supplémentaire de 15 à 37 % des extinctions prématurées des espèces** existantes au cours des 50 prochaines années.

Le Sicoval s'engage sur son territoire à protéger et à favoriser au mieux la biodiversité de façon à enrayer son érosion.

## Projets 2020

### 1// Renaturation de l'Amadou.

Le Sicoval, gestionnaire de 21 cours d'eau sur le territoire, procède régulièrement à des travaux de renaturation qui ont pour objectifs d'**améliorer la qualité de l'eau, d'abriter et de nourrir la faune** sauvage (améliorer la biodiversité) et de **prévenir le risque d'inondation**.

En 2020, les élèves de l'école d'Ayguësives ont participé aux 1<sup>res</sup> plantations sur les berges de l'Amadou. Les opérations d'aménagements sur les cours d'eau rentrent dans le cadre du **Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau**, et sont également inscrites dans l'appel à projet « **Territoires engagés pour la Nature** » de l'Agence Régionale de la Biodiversité dont le Sicoval est lauréat depuis le 20 novembre 2019.



## 2// Le numérique au service d'une nouvelle agriculture.

Le Sicoval a intégré en 2020 le **projet Occit@num** qui a pour ambition d'**accélérer la transformation de l'agriculture** vers plus de compétitivité et de respect de l'environnement grâce aux technologies numériques.

Porté par l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), il **regroupe 48 partenaires d'Occitanie** (acteurs de la formation/recherche/transfert, entreprises, chambres consulaires, collectivités locales...).

Ce projet a pour objectifs de tester et co-construire des services ou des outils numériques permettant de faciliter le déploiement de pratiques agroécologiques

et des systèmes alimentaires territorialisés, de transformer les territoires en renouant le lien agriculture/société et d'innover autrement à travers des démarches d'innovation ouvertes (Living Labs\*).

Dans le cadre de ce projet Occit@num, **le Sicoval va accueillir sur son territoire un des 7 Open Labs\*\* du projet**, en l'occurrence celui qui concerne l'**apiculture**. Piloté par l'Association de développement de l'apiculture Occitanie, situé à Auzerville-Tolosane, cet Open Labs vise à aider l'apiculture professionnelle et à la mobiliser au service de la biodiversité ainsi que de l'agroécologie.

*\* **Living Lab** : méthodologie où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation. \*\* **Open Lab** : lieu et démarche permettant d'imaginer/créer les produits et services innovants de demain grâce à un travail collaboratif entre tous les acteurs concernés par ces produits et ces services (entreprises, organismes institutionnels, utilisateurs finaux...), et non pas seulement les « professionnels initiés ».*



## 3// Plan abeilles.

Depuis 2015, le Sicoval participe au protocole national d'observation des abeilles solitaires en partenariat avec l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) et le Muséum d'histoires naturelles. Des **nichoirs à abeilles solitaires** sont installés sur **11 parcelles agricoles réparties sur 6 communes du Sicoval**. Ils font l'objet de relevés tous les mois, d'avril à novembre, nous donnant une information sur leur diversité et leur abondance en relation avec les cultures et l'environnement des parcelles.

Engagé dans le zéro phyto et la gestion différenciée des espaces verts, **le Sicoval favorise la plantation d'espèces locales mais aussi mellifères.**

Depuis 2018, **le Sicoval dispose de 4 ruches sur son site de l'Astel à Belberaud**. L'installation d'une **ruche pédagogique** sur le site de la **station d'épuration Axe Sud d'Ayguesvives** permet de développer la sensibilisation auprès du grand public et de démontrer le rôle de bio indicateur des abeilles domestiques.

Nos abeilles, infatigables insectes, ont effectué des milliers d'aller-retour entre nos espaces verts, les champs, les jardins et **les ruches communautaires pour produire 200 kg de miel** en 2020 !



## Et aussi :

### > Charte de l'arbre.

En 2020, trois communes se sont lancées dans **l'inventaire de leur patrimoine arboré**. Le Sicoval a rencontré sept nouvelles communes qui sont prêtes à lancer leur phase d'inventaire. Aujourd'hui, le Sicoval travaille à l'élaboration de **14 fiches techniques sur l'arbre** à destination des communes, services interne du Sicoval et acteurs de l'aménagement du territoire. Enfin, tout au long de l'année, la communauté d'agglomération poursuit son rôle de conseil/expertise sur le patrimoine arboré.

# Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale

## Contexte et objectifs

Le « social » est l'un des 3 piliers fondateurs du développement durable. Il s'agit de **garantir l'accès pour tous aux ressources de façon équitable** afin de **réduire les inégalités** et de **favoriser la cohésion sociale**.

Avec l'augmentation de la population mondiale, il est essentiel d'assurer une bonne qualité de vie pour tous. L'accès aux ressources, aux services universels (éducation, santé,...) n'est aujourd'hui pas équitable et les inégalités sociales se creusent même sur le territoire du Sicoval.

**La communauté d'agglomération met tout en œuvre pour les réduire en améliorant l'accès à l'information sur les dispositifs, l'accès aux droits, au logement, à l'emploi, à la santé.** Elle soutient au travers de ses services à la personne de nombreuses **initiatives sociales dans lesquelles l'humain tient une place centrale** et qui organisent, favorisent la cohésion sociale en plaçant le partage et la solidarité au cœur des échanges.

## Projets 2020

### 1// Remojeunes : un programme pour repérer et mobiliser les jeunes "invisibles".



En Haute-Garonne, les jeunes dits « invisibles » (qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni demandeurs d'emploi, ni scolarisés) représentent 17,5 % des 16-29 ans.

En 2020, le Sicoval a décidé de rejoindre le **projet « Remojeunes » piloté par la Mission locale Haute-Garonne afin de repérer et mobiliser les jeunes « invisibles » de son territoire.** Concrètement, une cellule Lauragais pilotée et animée par la Mission locale Haute-Garonne rassemble les acteurs locaux et les professionnels de la jeunesse, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'éducation, des loisirs.

Le Sicoval œuvre ainsi aux côtés de ses partenaires pour favoriser : la **reprise du dialogue avec ces jeunes** dits « invisibles », **leur remobilisation vers l'intégration sociale et professionnelle** à travers des solutions concrètes, adaptées, attractives et les associant pleinement, **l'affirmation de leur projet** et la facilitation de l'accès aux premières étapes de leur réalisation effective.

### 2// Accueils de loisirs sans hébergement 3-12 ans : vers une tarification unique à la rentrée 2022.



L'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire se poursuit pour les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) 3-12 ans.

En 2012, il existait 9 systèmes tarifaires différents avec des écarts de 1 à 10. Une 1<sup>re</sup> phase en 2018 a permis l'harmonisation des bases de calculs de ces tarifs. Le lancement de la 2<sup>e</sup> phase en 2019 fait **converger les tarifs vers une tarification unique à la rentrée 2021 pour les vacances scolaires, et à la rentrée 2022 pour les mercredis, garantissant ainsi l'équité d'accès de tous les enfants du territoire à ces services.**

### 3// Le territoire de l'Agglo et la Caf élargissent leur partenariat.



En 2020, le Sicoval et les 36 communes membres ont signé avec la Caf Haute-Garonne un nouveau partenariat appelé "Convention Territoriale Globale" pour les 5 années à venir.

Ce nouvel engagement constitue le **volet social du projet de territoire du Sicoval**, il est adapté aux besoins des habitants, quels que soient leurs parcours de vie et leurs situations. **Le partenariat avec la Caf**, jusqu'alors centré sur l'enfance et la jeunesse, élargit ses ambitions. Il **englobe désormais tous les domaines d'intervention liés à la famille** (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès au droit, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement...) **et mobilise l'ensemble des ressources locales** (associations, fédérations...).

Depuis 2012, les partenariats successifs avec la Caf ont **permis au territoire d'augmenter le nombre de places d'accueil en crèches, en accueils de loisirs...** ; de définir et mettre en œuvre un projet éducatif applicable à l'ensemble des accueils de loisirs du territoire ; **de permettre l'accueil d'enfants en situation de handicap** ; de développer de nouvelles actions auprès des 11-17 ans...



### 4// Un pacte pour lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion des plus démunis.



Le Sicoval a rejoint en 2020 le **Pacte Territorial d'Insertion (PIT) 2019-2021**, animé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Ce pacte rassemble une dizaine de partenaires (Département, Etat, Conseil Régional, Pôle Emploi, la C.A.F.,...) pour **articuler et coordonner leurs interventions** auprès de tous les publics **afin de lutter de concert contre l'exclusion**.

Les priorités définies sont : l'accès à l'emploi et à la formation pour tous, la fluidité des parcours, l'accès aux droits, le développement du numérique et l'accès aux soins.

Ces enjeux, **le Sicoval** les partage largement, et depuis longtemps puisqu'il **met en œuvre** depuis 2001 pour le compte du Département **le dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA**, aujourd'hui appelé Actipro, qu'il **participe au Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)** depuis 1996, que les **Point information jeunesse (PIJ)** et **Espace emploi formation** (labellisés Service public régional d'orientation en mai 2009) proposent des services de proximité en faveur de l'emploi et de l'insertion.

### 5// Accompagner la perte d'autonomie et le grand âge.



Alors que le handicap et le grand âge sont des sujets de préoccupations majeurs à l'échelle nationale, **l'agglomération a voté pour 2021 un budget de 4,5 M€ pour les services exercés au domicile** (services d'aide et d'accompagnement et de soins infirmiers) **et à la Halte répit détente du Sicoval**.

Associés au **service de portage de repas à domicile**, ils ont joué un rôle essentiel dans le maintien du lien social et le soutien aux familles au plus fort de la crise sanitaire Covid19 en adaptant les activités et les protocoles pour être au plus proche des usagers.

### Chiffres Clés

Le **soutien à l'autonomie** du Sicoval c'est :

**1000** bénéficiaires.

**100** agents de terrain.

**20** administratifs.

Des interventions à domicile **365 jours par an de 7h à 21h**.

## Et aussi :



### > Coopération internationale - renouvellement du soutien de l'Agglo en Guinée Conakry.

Au travers de son programme de coopération et solidarité internationales, le Sicoval déploie des actions de développement et d'accompagnement à l'adaptation au changement climatique et à la raréfaction des ressources, afin de contribuer à un échange équilibré entre le Nord et le Sud

En 2020, le Sicoval et la Commune urbaine de Labé en Guinée Conakry poursuivent leurs actions communes visant à **améliorer les conditions de vie des populations locales**. Un projet structurant visant à **renforcer les compétences de la nouvelle équipe communale** avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a vu le jour ainsi qu'un **projet d'accès à l'eau et à l'assainissement, en particulier dans les écoles**. La réalisation de ce projet est confié à l'ONG « Le partenariat ».

> Un portail famille qui simplifie la vie des parents, pour **gérer en ligne les activités des enfants dans les accueils de loisirs et les espaces jeunes** du Sicoval. Consultation des programmes d'activités, inscription, paiement des factures sont réalisables 7j/7 et 24h/24 depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

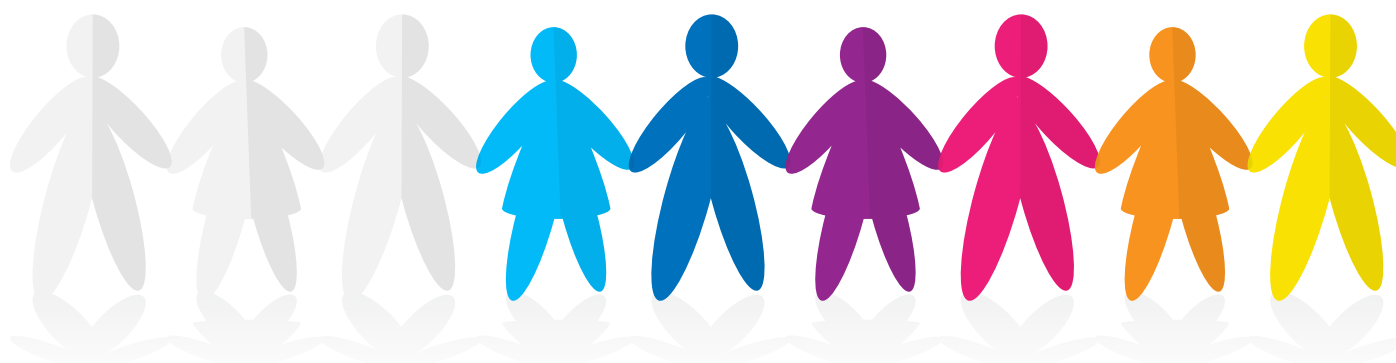
> Le Sicoval reçoit le label Argent dans la catégorie Inclusion numérique lors du Forum des Interconnectés pour sa démarche exemplaire et innovante de lutte contre l'illectronisme.

« Territoire d'Action pour un numérique inclusif » suite à la signature d'une charte avec l'Etat en février 2019, la collectivité s'est engagée dans un **programme d'actions pour que chacun puisse trouver dans les services offerts par le numérique les moyens de gagner en autonomie et en capacité d'agir**.

Elle s'appuie sur un **diagnostic participatif original** des appétences et compétences des publics visés. Un **sondage réalisé par La Poste** a évalué à domicile le niveau de compétences des seniors (+ de 70 ans) et des ménages modestes. Un **serious game** accessible via une borne d'arcade développé en collaboration avec une start up locale, Freya Games a invité des personnes de générations différentes à échanger sur leurs pratiques numériques et a permis de collecter des données.

Lors du Forum, Jacques Oberti, Président du Sicoval, animateur de la Commission E-inclusion des Interconnectés, a remis au Gouvernement un manifeste de **5 propositions pour faire face à l'urgence de l'illectronisme**.

Concernant la question du financement, le **Sicoval s'est engagé avec 4 autres intercommunalités à expérimenter** la mise en place d'une **conférence des financeurs**. Cette **expérimentation débutera concrètement en février 2021**.



> **Dispositifs de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.**

La cohabitation permanente en raison des périodes de confinement rendues nécessaires par la crise sanitaire a généré ou renforcé les violences conjugales ou intrafamiliales.

Fortement mobilisé dans la lutte contre les violences faites aux femmes, le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Sicoval a accompagné en 2020 la Gendarmerie Nationale dans la mise en œuvre du dispositif VIF « réseau commerçants »**. Étendu sur tout le territoire du Sicoval, les commerçants adhérents au réseau d'alerte et d'accompagnement des victimes et témoins, sont identifiables grâce à un logo et un QR code apposés sur leur devanture. Ils peuvent orienter leur interlocuteur, en leur communiquant les numéros utiles et en les informant sur les dispositifs locaux.

**VIOLENCES  
CONTRE LES FEMMES  
LA LOI VOUS PROTÈGE**

VIOLENCES FEMMES INFO  
APPELEZ LE  
**3919\***  
\*Appel anonyme et gratuit.  
stop-violences-femmes.gouv.fr



Par ailleurs, une **séance de sensibilisation** sur le phénomène des violences conjugales a été organisée **en visioconférence pour le personnel d'accueil des structures du territoire recevant du public**. Ces actions viennent renforcer les dispositifs mis en place par le gouvernement.

> **Aires d'accueil des gens du voyage.**

Par souci de cohérence territoriale et afin de soulager les difficultés sociales des gens du voyage, aggravées par la crise sanitaire, le Sicoval a baissé depuis juillet 2020 le tarif électricité sur les quatre aires d'accueil des gens du voyage de son territoire (Castanet-Tolosan, Auzeville-Tolosane, Escalquens, Labège et Ramonville-Saint Agne).

Par ailleurs, le montant de la caution liée à l'installation a été diminué pour se mettre en cohérence avec les textes réglementaires.



# Une collectivité exemplaire



## Contexte et objectifs

Le Sicoval ambitionne d'entraîner tous les acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens...) en confortant l'exemplarité de ses actions sur son patrimoine, la formation des agents pour la prise en compte du climat et de la pollution atmosphérique dans ses missions (mutualisation, exemplarité, responsabilité, innovation).

## Projets 2020

### 1// Achats groupés d'électricité et de gaz : une étape de plus dans la mutualisation entre le Sicoval et les communes.



À l'occasion du renouvellement de son marché d'électricité et de gaz, le Sicoval a proposé aux communes du territoire de participer à un groupement d'achat. Il s'agit d'une étape supplémentaire dans la mise en place du schéma de mutualisation adopté en 2016.

Dans un **contexte financier contraint** par la baisse des dotations de l'État aux collectivités, **la démarche de mutualisation a pour ambition de réduire les coûts de procédure de passation des marchés, d'abaisser les prix d'achat** par l'ajout des volumes de chaque partie prenante et **d'améliorer la qualité du service**.

En 2020, deux conventions ont été adoptées : l'une constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité de 2022 à 2024, l'autre pour l'achat de gaz sur la période 2022-2025.

En tout, **29 communes sur les 36 du territoire ont adhéré à cette démarche**. Le lancement des consultations visant à sélectionner les fournisseurs pour ces deux marchés aura lieu en 2021.

### 2// Le Scope améliore la visibilité de l'achat public local.



Le Scope centralise les marchés de tous les acteurs publics sur le territoire régional, quelle que soit leur taille, le montant de leurs achats ou leurs besoins (fournitures, travaux ou services). Ce portail offre aussi aux entreprises la possibilité de **trier les offres** par secteurs d'activité et/ou géographique et **d'être alertées** lorsqu'une annonce répond à leurs critères de sélection. Cette plateforme leur permet aussi d'avoir une **vision prospective de 6 à 18 mois sur les projets d'achats** de ces acteurs, afin qu'elles puissent s'organiser en termes de réponse et de plan de charge.

Ce nouvel outil de simplification de l'accès aux marchés publics locaux est le **fruit d'un partenariat entre plusieurs grands comptes publics d'Occitanie** : Préfecture de la région Occitanie, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, **Sicoval**, Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne.



### 3// Plan de Mobilité Interne du nouveau siège du Sicoval.

A l'automne 2020, le siège de la communauté d'agglomération a déménagé sur la zone Enova Labège-Toulouse dans le bâtiment Diagonale situé au bord de la RD916. Ce bâtiment qui accueille 320 agents dispose d'un nombre limité de places de parking (118 places).

Plusieurs solutions ont été imaginées pour **faciliter l'accessibilité du site** aux agents. Si l'ajout de places de stationnement en périphérie du site a été envisagé, l'objectif principal du Plan de Mobilité Interne est d'**inciter les agents à repenser leurs déplacements domicile / travail**.

Pour cela, le Sicoval propose à ses agents de combiner la voiture et les modes actifs ou les transports en commun en adaptant les itinéraires (création d'un arrêt sur la ligne 204) ou en utilisant des parkings relais (gare, pôle multimodal, etc.).

En parallèle, pour inciter à l'usage du vélo, le **Sicoval développe une flotte de vélos à assistance électrique**

**(VAE) et du stationnement sécurisé** sur site. Ces VAE pourraient être proposés aux agents qui s'engageraient à abandonner la voiture solo pour leurs trajets domicile-travail.

Enfin, la crise du Covid19, a **accélééré le déploiement du télétravail et des visioconférences** permettant de limiter les déplacements des agents.



### 4// Un pacte de gouvernance pour une démocratie locale partagée.

En 2020, les élus communautaires ont décidé d'élaborer un **nouveau Pacte de gouvernance**. A travers ce pacte les élus municipaux et intercommunaux vont s'accorder sur des règles de fonctionnement de l'intercommunalité **permettant à chacun de participer au projet de territoire** tout en respectant la spécificité de leurs mandats électifs ainsi que les relations communes / Sicoval. Son adoption devrait intervenir en mars 2021, après avis des 36 communes membres. Ce pacte fera l'objet d'une évaluation et d'un enrichissement jusqu'à la fin du mandat.

### 5// L'accueil de jeunes en Service Civique.

La Communauté d'Agglo renouvelle son **engagement pour accueillir des jeunes** volontaires en contrat de Service Civique. Le Service Civique constitue un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. Environ **9 volontaires intégreront le Sicoval chaque année jusqu'en 2026**.

Le Sicoval participe ainsi à promouvoir et soutenir l'engagement solidaire des jeunes en **favorisant leur intégration socio-professionnelle**. Depuis 2010, **55 jeunes ont été accueillis** par le biais de ces contrats sur le territoire du Sicoval et à l'international. Les volontaires entre 20 et 25 ans s'engagent, pour une durée de 8 mois en moyenne. Ils exercent principalement des missions de sensibilisation et de promotion dans les domaines de l'environnement, de la cohésion sociale, et du logement.

Pour l'Agglo, l'intégration de ces jeunes au sein des services permet d'**apporter un nouveau regard sur les missions** et de **renforcer la transversalité entre les services**.



## 6// Participation citoyenne.

La loi Engagement et Proximité de novembre 2019 a introduit de nouvelles dispositions concernant l'exercice de la démocratie locale, afin de la rendre plus accessible, compréhensible et participative.

En 2020, le Sicoval a reconduit la **Charte de la participation citoyenne et les modalités de participation citoyenne** définies lors du précédent mandat.

Cette charte, qui sera intégrée au Pacte de Gouvernance 2021, définit **7 engagements**, dont le premier prévoit que **tout projet structurant pour la vie sur le territoire doit être soumis à participation citoyenne**. Elle met également en place **3 instances permettant aux différents acteurs du territoire de s'impliquer** auprès de la Communauté d'agglomération : la **Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)**, le

**Conseil de développement (Codev)**, la **Communauté des modes actifs (CMA)**.

Le Sicoval a également travaillé à la rédaction du **Guide de la participation citoyenne**, véritable outil opérationnel, permettant aux élus et aux agents de la collectivité de déployer des démarches participatives dans les différents champs de compétence de la collectivité.



## 7// Covid19 : assurer la continuité du service public.

Le contexte sanitaire que nous avons connu à partir de mars 2020 a conduit **les services et les politiques à s'adapter de manière brutale** pour d'une part, assurer au maximum la **continuité du service public** (généralisation du télétravail, dématérialisation des circuits de décision, coordination de l'information à destination des agents et des communes ...) et la prise en compte de **mesures exceptionnelles pour accompagner les communes, habitants et acteurs économiques** à surmonter les impacts de cette crise (Click'nCo, aides aux CCAS en complément de l'aide des communes pour les personnes précaires, distribution de masques...).

En parallèle, un travail interne a été mené pour **identifier et analyser** toutes **les bonnes pratiques** mises en place **afin de les intégrer aux projets d'établissement ou politique**.



## Et aussi :

### > Egalité Femmes - Hommes

Les effectifs du Sicoval (en tant qu'organisme employeur) comptent **75 % de femmes**, taux bien supérieur à la moyenne nationale dans la fonction publique territoriale. Les **femmes sont majoritaires dans toutes les catégories (A, B et C) mais pas dans toutes les filières**. Elles sont en effet quasiment ou totalement absentes des filières sportive et technique. Les **postes d'encadrement** sont également **majoritairement occupés par des femmes** au sein de l'Agglo.

Des points positifs qu'il convient de nuancer puisque la quasi-totalité des postes à temps partiels et non-complets sont occupés par des femmes. Les congés parentaux ou les disponibilités pour élever un enfant, suivre le conjoint ou pour convenance personnelle sont essentiellement demandés par des femmes.

**Enfin, les rémunérations présentent un écart global de 13 % entre les femmes et les hommes** (au bénéfice de ces derniers).

Pour lutter contre les inégalités, le Sicoval a mené en 2020 différentes actions notamment la formation des agents.



# Notes

[illegible]

# Notes

## Remerciements à nos partenaires et financeurs :





Communauté d'agglomération  
110, rue Marco Polo - 31670 Labège  
Tél. 05 62 24 02 02  
info@sicoval.fr

## Suivez-nous

